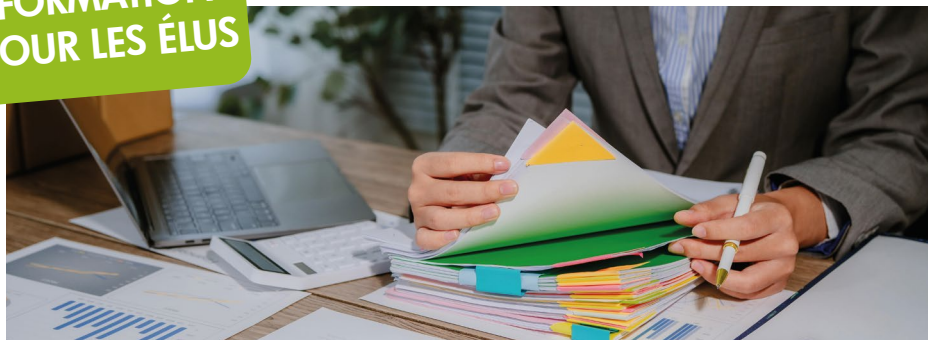




La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national

FORMATION
POUR LES ÉLUS



Manager des projets publics



Durée

2 jours - 14 heures



Calendrier

Nous consulter



Lieu

Dans les locaux de l'Université :
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux
possible



Public

Formation collective : 12 participants
maximum



Tarifs

1120 € (possibilité de prise en charge
par le DIF Élus ou par la collectivité)
Groupe intra : 3500 €

Concevoir et piloter un projet public nécessite une vision stratégique et une capacité à mobiliser les acteurs autour d'objectifs partagés. Pour les élus, il s'agit de transformer une intention politique en action concrète, en tenant compte des contraintes réglementaires, budgétaires et humaines. Cette formation permet d'acquérir une méthodologie adaptée au management de projets dans le secteur public, depuis la définition des besoins jusqu'à l'évaluation des résultats, afin de garantir l'efficacité et la lisibilité de l'action locale.

Objectifs

- Maîtriser les étapes clés de la conduite de projet, de la conception à l'évaluation
- Comprendre les spécificités du management de projets publics dans le contexte des collectivités
- Identifier les partenaires et financements possibles pour un projet local

Contenu de la formation

Définition du mode projet :

- Vocabulaire du mode projet
- Particularités du projet comme mode de fonctionnement

Définir les besoins du projet :

- L'idée initiale : pourquoi ce n'est pas un besoin
- Définition d'un cas fil conducteur
- Analyse des besoins locaux et établissement d'un cahier des charges
- Définition d'objectifs globaux pour le projet et évaluation

Equipe interne et parties prenantes en amont du projet :

- L'identification des compétences nécessaires au projet
- La recherche des partenaires stratégiques
- Les modalités de réalisation du projet

Planification globale et détaillée :

- Principes de la planification en mode projet
- Scénarios de réalisation



Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Recherche et mobilisation des financements :

- Présentation de dispositifs de financement disponibles pour les petites communes
- Élaboration de dossiers de financement convaincants
- Approches complémentaires : mécénat et partenariats privés

Suivi et pilotage d'un projet

Gestion des acteurs et concertation pendant la réalisation du projet :

- Gouvernance du projet et information des parties prenantes
- Concertation avec les habitants, associations et bénéficiaires
- Approche de la gestion des incidents de communication

Evaluation d'un projet et retombées locales :

- Clés d'évaluation d'un projet
- Valorisation d'un projet à l'échelle locale

Restitution du cas « fil conducteur »

Modalités pédagogiques

- Recueil des besoins et adaptation des contenus aux besoins
- Exposés participatifs associés à des mises en application directes (exposés < 20 minutes)
- Cas pratique / fil conducteur

Intervenant

Fabien MALASSINGNE

Consultant en gestion des compétences, Educonseil.
Professeur associé à l'Université d'Artois.

Financement

**Droit individuel à la
formation des élus (DIFE)**

OU

**Budget formation
de la collectivité**

Une procédure à suivre

1. Créer son identité numérique 
2. Créer son compte élu 
3. Contacter la FCU Artois 

**Nous vous invitons à
vous rapprocher de votre
collectivité**

Pour plus d'informations, nous contacter.

Informations non contractuelles

FCU Artois
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS
Tél. 03 21 60 37 68
Mail : fcu-fare@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr

